

Le Club a fait le choix de s'assurer auprès du Crédit Mutuel

Vos activités
- Randonnée pédestre - Danse - Tennis de table - Tennis - Cyclisme (sauf VTT) - Sport Boules - Tir à l'arc, à l'arbalète - Jeu de cartes, jeu de société (sauf jeux d'argent) - Gymnastique - Golf

TABLEAU DES GARANTIES, MONTANTS ET FRANCHISES

GARANTIES	PLAFONDS DE GARANTIE (Ces plafonds sont indiqués par sinistre, sauf mention contraire figurant dans le tableau ci-dessous)	FRANCHISES
RESPONSABILITES LIEES A VOTRE ACTIVITE	Acquis	
Responsabilité civile Générale	Acquis	
- Dommages corporels	8 000 000 EUR	NEANT
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 000 000 EUR	120 EUR
• dont dommages subis par le véhicule utilisé lors des besoins du service	10 000 EUR	120 EUR
- Dommages immatériels non consécutifs	75 000 EUR	120 EUR
Garanties annexes :		
- Occupation temporaire de locaux	4 500 000 EUR	120 EUR
	Plafonds par sinistre et par année d'assurance :	
- Faute inexcusable et maladie professionnelle / Maladie professionnelle non reconnue	1 500 000 EUR pour les deux garanties	NEANT
- Intoxications alimentaires	1 000 000 EUR	NEANT
- Atteintes accidentelles à l'environnement	600 000 EUR	120 EUR
- Vols par préposés	15 000 EUR	120 EUR

- Biens confiés	10 000 EUR	120 EUR
Responsabilité civile Produit	Acquis	
	Par sinistre et par année d'assurance :	
Tous dommages confondus	2 000 000 EUR	120 EUR sauf dommages corporels
dont :		120 EUR
- Dommages immatériels non consécutifs	200 000 EUR	
- Frais de retrait	Non acquis	
- Frais de dépose/repose	Non acquis	
Responsabilité civile Professionnelle	Non acquis	
Responsabilité des Dirigeants offerte jusqu'à 50.000 EUR	Par sinistre et par année d'assurance :	NEANT
	50 000 EUR	

RESPONSABILITE CIVILE DU FAIT DES LOCAUX	Non acquis	
---	-------------------	--

DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT	Acquis	NEANT
---	---------------	--------------

GARANTIES DOMMAGES AUX BIENS	Non souscrit	
-------------------------------------	---------------------	--

GARANTIES FINANCIERES	Acquis	
Continuité d'activité	5 000 EUR par sinistre et par année d'assurance	
Impossibilité d'accès du local temporaire		3 jours
Indisponibilité d'une personne clé		7 jours

DOMMAGES AUX PERSONNES	Acquis pour les membres et dirigeants	NEANT
- Déficit fonctionnel permanent	20 000 EUR	
- Décès	12 000 EUR	
- Dépenses de santé actuelles	1 000 EUR	
- Frais de recherche et de sauvetage	1 500 EUR	
- Indemnité journalière	Non souscrit	

PROTECTION JURIDIQUE INTEGRALE	30 000 EUR par litige	NEANT
---------------------------------------	------------------------------	--------------

ASSISTANCE	Acquis	NEANT
Assistance aux personnes	Acquis	
Assistance au local	Non acquis	
Conciergerie	Acquis	

N.B. Toutes nos activités sont déclarées à l'assureur. Certaines dénominations peuvent regrouper plusieurs sports (par exemple Tennis couvre le tennis rebond).